

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-25-000302

Valable 5 ans à compter du 29 janvier 2025

| | |
|---|--|
| Demandeur | SAINT CLAIR TEXTILES 415 Avenue de Savoie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR France |
| Référence commerciale | JET TEX EASY |
| Description sommaire fournie par le demandeur | Toile 100% polyester enduite de 50% de polyuréthane acrylique ignifugé dans la masse, réparti sur les deux faces. |
| Masse surfacique déterminée par le laboratoire | 255 g/m ² ± 10% |
| Épaisseur mesurée par le laboratoire | 0,28 mm ± 10% |
| Coloris | Blanc sur une face gris sur l'autre |
| Utilisation | Décoration, Tableaux, Tapisserie personnalisée |

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°EFR-25-000302-BE du 04 février 2025.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Saint-Aubin, le 04 février 2025

X

Laure BARBIER

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X

Lise RODIER

Superviseur
Signé par : Lise RODIER